

La Fondation Jérôme Lejeune condamne les propos de Jacqueline Herremans

La Fondation Jérôme Lejeune, qui assure le suivi thérapeutique des personnes trisomiques et finance la recherche scientifique sur cette maladie, fait part de son indignation suite aux propos discriminants et méchants de madame Jacqueline Herremans, Présidente de l'Association pour Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD) de Belgique.

Le 20 janvier 2016, lors d'une discussion avec le journaliste Antoine Pasquier sur Twitter, madame Herremans a évoqué la « terrible responsabilité des parents qui décident de la naissance d'un enfant trisomique », parlant de « la responsabilité [de ces parents] vis-à-vis de l'enfant, de sa fratrie et de la société. » et suggérant que la personne trisomique est un poids pour l'ensemble de la société et qu'elle ne mérite donc pas de vivre.

Pire encore, en parlant de la naissance des enfants trisomiques, madame Herremans « trouve fabuleux que l'on puisse ainsi éviter de créer du malheur. » En affirmant que mettre au monde un enfant trisomique, c'est « créer du malheur », madame Herremans culpabilise les parents qui ont décidé de garder leur enfant trisomique, et nie la vérité des très nombreux témoignages de familles heureuses qui vivent avec des enfants trisomiques.

Alors même que le monde médical débat actuellement à propos de la délicate question du dépistage prénatal non-invasif (DPNI), qui va aggraver l'élimination des enfants trisomiques, la Fondation Jérôme Lejeune condamne ces propos stigmatisants et la logique mortifère qui les sous-tend.

LA PROBLEMATIQUE DU DPNI



Dans *Les premières victimes du transhumanisme* qui sort le 4 février en librairie, Jean-Marie le Méné, Président de la Fondation Jérôme Lejeune, traite notamment de la problématique de la trisomie 21 en profondeur et dénonce la manière dont le marché, en connivence avec les responsables associatifs et politiques, s'est emparé de la guestion de la trisomie 21.

UNE PETITION INTERNATIONALE

La Fondation Jérôme



www.stopdiscriminatingdown.com

La Fondation Jérôme Lejeune et de nombreuses associations ont lancé une pétition sur le site www.stopdiscriminating-down.com. Cette pétition sera notamment déposée au Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, afin que soient formulées aux Etats des exigences pour que les personnes trisomiques soient considérées, et non discriminées, par la société.